

Communiqué de l'Union Départementale CGT 06 en soutien à notre camarade Sophie Binet

Nice, le 3 décembre 2025,

L'Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes apporte son soutien entier et fraternel à notre camarade Sophie Binet, mise en examen pour injure publique suite à une plainte déposée par le lobby patronal Ethic.

Cette procédure vise à faire taire la voix syndicale qui dénonce les délocalisations, les inégalités sociales et l'évasion fiscale des grands patrons.

Ces attaques judiciaires ne sont qu'une intimidation contre la CGT et sa 1ère dirigeante. Sophie Binet a simplement dit tout haut ce que des millions de salariés pensent tout bas : les milliardaires qui menacent de délocaliser pour maximiser leurs profits abandonnent le navire.

La CGT 06 refuse cette logique de bâillon et défend le droit de critiquer le patronat sans entraves judiciaires. Nous serons toujours aux côtés des travailleuses et travailleurs, contre ceux qui préfèrent les plaintes aux négociations sociales et salariales.

L'Union Départementale CGT 06 appelle à la solidarité de toutes les structures et au-delà.

Jamais, on ne fera taire la CGT !